LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018
PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE DU BOISÉ

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le 19 septembre 2018, à laquelle étaient présentes :

Présences
Karine Charbonneau
Dominique Clin
Chantal Durocher, directrice
Sonya Moreno
Karine Roy-Tremblay
Mélanie Trépanier

Absence(s) motivée(s):
Cindy Gamache

Assiste aussi à la rencontre :
S/O

Absence(s) non motivée(s) :
S/O

VOLET RÉSOLUTION

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que l'ordre du jour soit adopté.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DOCUMENT COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES

Le document est distribué à tous les membres du CÉ.

3. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENTE, D'UN(E) VICE-PRÉSIDENTE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE

1. Mme Karine Roy-Tremblay est réélue à titre de présidente du CÉ pour l'année 2018/2019.
2. Mme Karine Charbonneau est nouvellement élue à titre de vice-présidente du CÉ pour l'année 2018/2019.
3. Mme Sonya Moreno est réélue à titre de secrétaire du CÉ pour l'année 2018/2018.

4. ÉLECTION D'UN PARENT AU COMITÉ DE PARENTS ET SON SUBSTITUT

Mme Mélanie Trépanier est élue à titre de représentante de notre CÉ au comité de parent. Mme Karine Charbonneau agira à titre de substitut et Mme Sonya Moreno accepte d'être le second substitut en cas de besoin.

5. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 JUIN 2018

Trois petites erreurs sont notées sur le procès-verbal aux points 1, 4.1, 5.16 et 10, mais celles-ci ne changent en rien le contenu et le sens du procès-verbal.
L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2018 proposé par **KARINE CHARBONNEAU**.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2018-2019

6.1 Calendrier des rencontres 2018-2019 et liste des membres
Le calendrier des rencontres est présenté à tous les membres, l'approbation du calendrier se fera lors du prochain CÉ.

6.2 Documents des rencontres envoyés par courriel et remis papier à la rencontre
Tous sont d'accords avec le processus de transmission des documents du CÉ.

6.3 Indications quant à la Loi sur l'instruction publique (LIP)
Des informations sur la LIP sont partagées à tous les membres du CÉ.

6.4 Définir les frais de garde
Les frais de garde maximum par session sont fixés à 30,00$.

7. ACTIVITÉS OU SORTIES À VENIR

Les différentes activités et sorties demandées à la direction sont présentées au CÉ pour approbation. Le CÉ approuve les demandes présentées en date du 19 septembre 2018.

Il est demandé par le CÉ d'avoir un tableau récapitulatif des sorties afin de faciliter la transmission des informations sur les différentes sorties (voir tableau de l'année 2017/2018)

Action : Faire suivi de la création d'un tableau récapitulatif pour l'approbation des diverses sorties par le CÉ.

7.1 Activités à distance de marche
Toutes activités à distance de marche se feront à pied pour promouvoir l'exercice physique chez les élèves.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/03

7.2 Cross-Country
Le 5 octobre prochain, les élèves de 3e, 4e et 5e année participeront au Cross-Country à Papineauville.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/04

7.3 Sortie aux quilles
Le 13 septembre dernier, les classes de 5e année, avec Mme Jocelyne et Mme Stéphanie, ont fait une sortie à la salle de quille pour écouler un budget restant de l'année dernière. M. Mathieu, TES à l'école, a accompagné les deux classe lors de cette sortie.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/05

7.4 La Ronde Dîners pizza / 2 semaines
Les élèves du 3e cycle iront à La Ronde pour leur sortie de fin d'année. Les dîners pizza reviendront cette année afin de les aider à amasser des sous et diminuer le plus possible les coûts de cette sortie.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/06

8. BUDGET DU CÉ

Des discussions ont lieu sur l'utilisation du budget du CÉ, trois grandes lignes sont décidées, mais pourrait changer en cours d'année;

1) frais de gardiennage au besoin;
2) Souper de Noël du CÉ – la formule traiteur est la favorite, le menu devra être vu en octobre
3) Repas de fin d'année lors du CÉ de juin - possibilité et menu à voir au mois d'avril

9. CAISSE SCOLAIRE

La caisse scolaire reviendra pour l'année 2018/2019. La direction verra avec Mme Cindy Gamache si elle peut toujours se charger de la collecte dans les classes.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/07

10. PLAN DE SURVEILLANCE 2018/2018

La direction présente son nouveau plan de surveillance pour la cour d'école, il y aura dorénavant 4 surveillants dans la cour d'école, les modifications au plan sont expliquées aux membres du CÉ. Cette décision de la direction est fortement applaudie par les membres du CÉ.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que le plan de surveillance soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VOLET CONSULTATION

11. S/O

VOLET INFORMATION

12. MATERNELLE 4 ANS

Mme Durocher prévoit une rencontre avec la CSCV afin de discuter de dépenses supplémentaires reliées à la prématernelle, nouvellement installée à notre école cette année. Il sera question de :

- Clôturer l'espace du petit parc dans la cour
- Surveillance supplémentaire dans la cour

13. COMMUNICATION

Mme Durocher informe le groupe de ne pas hésiter à la contacter si un sujet doit être discuté entre les rencontres, il est préférable de s'y attarder le plus tôt possible plutôt que d'attendre.

14. BUDGET DE L'ÉCOLE : OCTOBRE 2018

Le budget sera présenté et discuté lors de la rencontre du mois d'octobre.

15. O.P.P.

Le don de nourriture à la *Mie de l'entraide*, provenant des surplus de la fête de fin d'année, a été très apprécié par l'organisme.
Les rencontres de l'O.P.P. reprendront sous peu pour la nouvelle année, quelques nouveaux parents se sont joints au groupe. Le suivi des activités du comité se fera régulièrement lors des CÉ.

16. COMITÉ DE PARENTS (SUIVI)

S/O

17. PRÉSENCE DU COMMISSAIRE AU RENCONTRES

Mme Durocher rappelle au conseil qu'un commissaire pourrait assister à une de nos rencontres en cours d'année.

18. CORRESPONDANCE

S/O

19. PAROLE AU PUBLIC

S/O

20. QUESTIONS DIVERSES

- Sonya Moreno demande si la requête du service de garde d'abolir l'utilisation des micro-ondes sur l'heure du dîner est toujours d'actualité. Il faudra vérifier avec Mme Maude pour que nous puissions préparer le changement si c'est bien le cas. Comme il s'agit d'un changement important pour les élèves dîneurs à l'école, nous pourrions l'envisager pour l'année scolaire 2020/2021, mais préparer le changement durant l'année en cours.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **SONYA MORENO** QUE la séance soit levée. Il est 21h29.
RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Secrétaire Présidente